



Le président de la république a annoncé ce mercredi 28 octobre 2020 le "reconfinement" du pays. Dans le même temps, il annonce que les établissements scolaires resteront ouverts avec un "protocole renforcé". A deux jours de la rentrée scolaire, les personnels de l'Éducation nationale viennent tout juste de recevoir un nouveau protocole sanitaire qui demandera une fois de plus aux équipes pédagogiques et administratives de grandes capacités d'adaptations et d'organisations.

Or le plan de continuité pédagogique prévoyait depuis début juillet le passage à un accueil des classes sur trois jours en demi-groupe en cas de "circulation active du virus". Nous y sommes. Or force est de constater que le ministère de l'éducation nationale n'a pas appliqué ses propres préconisations en allégeant le dispositif à la rentrée.

La santé des élèves et des personnels est à l'évidence le cadet des soucis de Jean Michel Blanquer et du gouvernement en dépit des discours médiatiques.

En témoigne le refus de fournir aux personnels des masques de qualité professionnelle en nombre suffisant, représentant des équipements de protection individuels de nature à préserver les personnels. A ce défaut de protection s'est ajoutée la mise en danger des personnels exposés de manière continue à un agent biocide toxique, le zéolite d'argent. A ce jour, les personnels des services et des EPLE n'ont pas tous reçus l'information officielle de ne plus les utiliser.

En témoigne le refus de fournir aux élèves des masques gratuits, comme le réclame la CGT, ce qui amène de très nombreux élèves et personnels à réutiliser les mêmes masques jour après jour pour des raisons économiques, et aggrave ainsi le risque de contamination.

En témoigne le refus du placement systématique des personnels vulnérables – et des personnes vivant avec des personnes vulnérables – en télétravail ou autorisation spéciale d'absence, alors même que le conseil d'Etat a annulé le décret restreignant contre toute logique les catégories de personnes vulnérables.

En témoigne l'impréparation concernant la mise en œuvre du télétravail avec une hiérarchie qui n'a pas anticipé suffisamment sur les moyens techniques nécessaires pour son exercice dans des conditions non dégradées.

En témoigne le manque de personnel technique en EPLE et services permettant de garantir un protocole sanitaire efficace pour lutter contre la diffusion du virus.

Le ministère, depuis le début de la crise, multiplie les manœuvres pour se défausser de ses obligations réglementaires et des carences logistiques..

Il est clair que toutes les dispositions présentées hier par le président de la République visent avant tout à maintenir l'activité économique, en mettant en péril la santé des personnels de l'éducation, des élèves et de leurs familles.

LA CGT Educ'action Nantes revendique :

- ★ La **fourniture de masques de qualité professionnelle** en nombre suffisant aux personnels et la fourniture gratuite des masques aux élèves.
- ★ L'**activation du plan de continuité pédagogique** prévu en juillet, et la réquisition de locaux pour l'accueil des classes en demi-groupe afin de permettre le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.
- ★ Le **placement en télétravail ou autorisation spéciale d'absence des personnels vulnérables** ou vivant au domicile d'une personne vulnérable.
- ★ La **fourniture des moyens nécessaires pour permettre le travail à distance**.
- ★ Le **respect des avis du CHSCT ministériel et la création de CHSCT par établissements**, disposant d'un pouvoir d'enquête et d'expertise indépendante, des moyens financiers et humains permettant la réalisation de ces expertises
- ★ Le **renforcement de la médecine de prévention**, scandaleusement sous-dotée, avec une politique salariale permettant de recruter en nombre des médecins, de manière à leur permettre non seulement le suivi des personnels mais des visites de prévention sur site.
- ★ Le **recrutement immédiat** des candidats sur listes complémentaires afin de créer les volants de remplaçants.
- ★ Le **nettoyage et la désinfection de tous les locaux** de l'Éducation nationale de façon pluriquotidienne : au moins une fois par demi-journée. Il faut pour cela **des moyens humains supplémentaires** pour ne pas surcharger les personnels d'entretien déjà en première ligne.
- ★ **Protocole interne transparent** dans chaque établissement/service : information sur les cas de Covid, mise en place de moyens de protection renforcés si nécessaire, aménagements des emplois du temps ou fermeture des classes en cas d'enseignant.e.s ou élèves testé.e.s positif.ves.